



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 947 580 €

Siège social : ZA Champgrand
26270 – Loriol sur Drome

RCS : Romans B 418 397 055

RAPPORT ANNUEL 2011

Table des matières

PARTIE I – RAPPORT DE GESTION

1	SYNTHESE DES EVOLUTIONS DE L'ANNEE 2011	5
1.1	L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE	5
1.1.1	Le Chiffre d'affaires	5
1.1.2	Les charges d'exploitation	7
1.1.3	Le résultat d'exploitation	8
1.1.4	Le résultat financier	8
1.1.5	Le résultat exceptionnel	8
1.1.6	Le Résultat net	8
1.2	LES INVESTISSEMENTS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	10
1.3	LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENTALE	11
1.3.1	Les moyens industriels	11
1.3.2	La politique industrielle	11
1.3.3	La politique environnementale	11
1.4	EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES	13
1.4.1	Les effectifs	13
1.4.2	Les mouvements de personnel	13
1.4.3	L'organisation du temps de travail	14
1.4.4	L'action sociale : Prévoyance, formation, handicap	15
1.4.5	Hygiène, Sécurité et Conditions de travail	16
1.4.6	Rémunérations et Politique salariale	17
1.5	EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	18
1.6	EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE	18
2	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES	19
2.1	EVOLUTION ET PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE	19
2.2	EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE	20
2.3	EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	20
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	21
4	FACTEURS DE RISQUES	22
4.1	RISQUE CLIENTS	22
4.2	RISQUE DE DEPENDANCE DES FOURNISSEURS/PARTENAIRES	22
4.3	GESTION DE LA CROISSANCE	22
4.4	RISQUE LIE AUX STOCKS	22
4.5	RISQUE LIE A LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE	22
4.6	RISQUE DE CHANGE	23
4.7	RISQUE DE TAUX	23
4.8	RISQUES JURIDIQUES	23
4.9	RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT	23
4.10	RISQUES LIES AUX SYSTEMES ET A L'INFRASTRUCTURE	23
4.11	RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION	24
4.12	ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES	24

5	AUTRES INFORMATIONS	26
5.1	TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES.....	26
5.2	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	27
5.3	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	28
5.4	DEPENSES DITES SOMPTUAIRES – APPLICATION DE L'ARTICLE 39-4 DU CGI.....	28
5.5	REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	28
5.6	COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS	29
5.7	LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX.....	29
5.8	ACTIONNARIAT SALARIE.....	29
5.9	ACTIONNARIAT	30
5.10	DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (LOI LME).....	30
5.11	TABLEAU DE SUIVI DES DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL	30
5.12	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES – REPARTITION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	30
6	OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES	33
7	TABLEAU DE SUIVI DES OPERATIONS DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES TITRES	34
8	OPERATIONS REALISEES AU TITRE DU DISPOSITIF DES « ACTIONS GRATUITES »	35
9	ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE	36



PARTIE I

RAPPORT DE GESTION

1 SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS DE L'ANNÉE 2011

1.1 L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

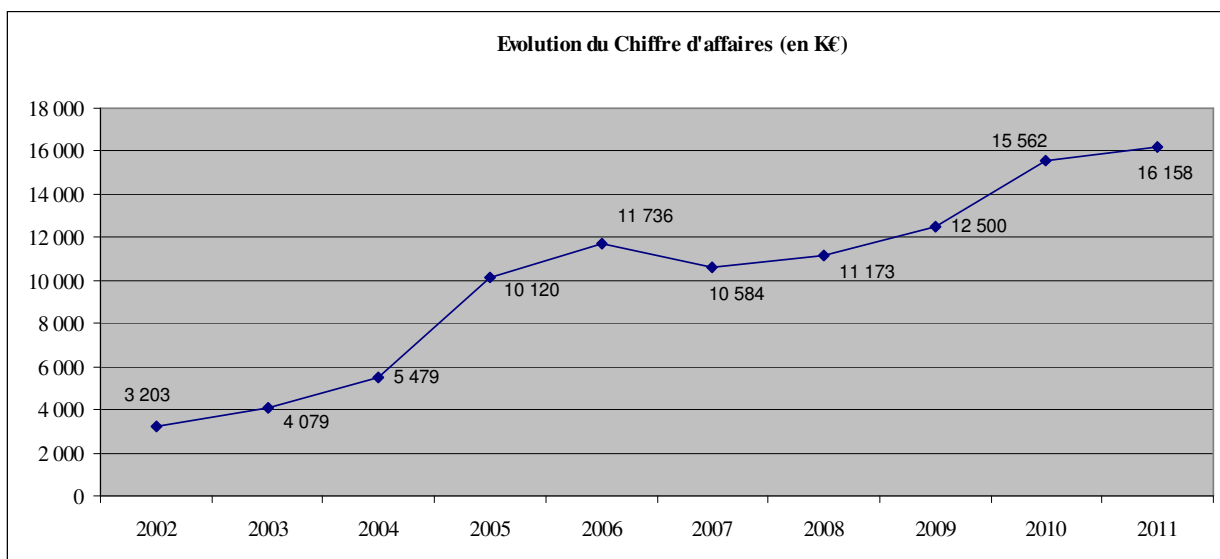
MILLET INNOVATION a poursuivi une croissance équilibrée en pharmacie en Europe grâce à la consolidation de la marque EPITACT® sur les marchés à maturité, au lancement avec succès de ses produits dans deux nouveaux pays, l'Espagne et l'Autriche et au développement de la vente de ses cosmétiques.

Une maîtrise des investissements de communication à un niveau adapté à la réalité de chacun des marchés et la stabilité des structures ont permis une amélioration sensible de la rentabilité de l'exploitation, et par suite du résultat net.

En 2011, MILLET Innovation a par ailleurs achevé le développement d'un nouveau produit dédié à la correction préventive de l'Hallux valgus, s'appuyant sur un brevet pris en licence auprès de podologues partenaires. Il s'agit d'une innovation majeure, visant une pathologie très répandue.

Sur le plan financier, la situation de trésorerie a été excédentaire de façon permanente au cours de l'année grâce au cash flow généré par l'exploitation. En fin d'année 2011, le financement du BFR a néanmoins été renforcé en prévision des lancements de produits prévus en Europe en 2012 et de la constitution des stocks adaptés au niveau de l'activité.

1.1.1 Le Chiffre d'affaires



- LE RESEAU DE LA PHARMACIE

o La PHARMACIE FRANCE

Tant les ventes réalisées que les sorties de produits (selon des statistiques indépendantes de ventes de la pharmacie au client final) montrent la stabilité de la place acquise par notre gamme de protections EPITACT® dans le linéaire de nos pharmacies partenaires.

Le lancement d'un cinquième produit dans la gamme « cosmétique », le spray « Pieds transpirants », a permis de poursuivre l'implantation de cette gamme. Avec près de 6300 pharmacies actives (soit 1 pharmacie sur 4) à fin 2011, EPITACT® prend une place de plus en plus importante sur ce marché des

crèmes de soin pour le pied, forte de la qualité et de l'efficacité de ses formulations, toujours 100% naturelles, sans paraben et sans phénoxyéthanol.

Par ailleurs, la marque s'est enrichie d'un nouveau produit aux perspectives significatives : une orthèse correctrice de l'Hallux valgus. Les travaux de Recherche et développement menés par nos équipes s'appuient sur une licence exclusive et mondiale d'un brevet, déposé par deux podologues partenaires. Ils ont permis d'aborder cette pathologie très répandue de déformation du pied de façon très innovante, en misant sur un produit très fin, qui peut-être porté dans la plupart des chaussures. Quelques pré-ventes ont été réalisées en fin d'année 2011, avant le lancement commercial effectif en France au début d'année 2012.

Globalement, l'année 2011 a donc permis de consolider les acquis et d'apporter un relais de développement pour le futur. Le Chiffre d'affaires annuel s'établit à 6.8 M€, stable par rapport à celui de l'année 2010.

o La PHARMACIE EN EUROPE

MILLET Innovation poursuit sa marche vers une position d'acteur incontournable en Europe sur le marché de la podologie, avec le début des ventes dans deux nouveaux pays :

- En Espagne, le rythme d'implantation de notre partenaire a été exceptionnel au cours de cette première année de ventes. Il résulte de sa confiance dans nos produits, de la qualité de sa force de vente. Les efforts de communication qu'il a consenti, sont conformes à nos recommandations pour se positionner dans un schéma de développement similaire à celui que nous avons mis en œuvre dans les autres pays européens. A fin 2011, nos 6 produits leaders sont présents sous sa marque dans plus de 6 000 pharmacies, et nous avons un accord de référencement de produits complémentaires pour 2012.

- le lancement en Autriche a été conforme aux perspectives, en rapport avec le potentiel relatif de ce pays.

Après trois années successives de forte croissance, le niveau optimal de pénétration semble être atteint en Italie. L'activité y est désormais essentiellement alimentée par les réassorts et les lancements de compléments de gamme. Les statistiques de sorties de produits de la pharmacie confirment le bon niveau des ventes. L'année 2011 est ainsi une année de transition, conduisant à un recul prévisible du C.A. par rapport à celui de 2010. Les investissements de communication ont été adaptés à cette étape de construction de la marque, ce qui a permis de préserver la rentabilité du pays en valeur relative.

En Allemagne, malgré les nouveaux investissements de communication en Presse et télévision du 1^{er} semestre, le démarrage des ventes ne s'est pas produit au niveau attendu. Comparé à un Chiffre d'affaires de première implantation en 2010, le niveau d'activité de l'exercice 2011 apparaît ainsi en diminution plus importante que prévue, et génère une dégradation de rentabilité malgré les arbitrages réalisés sur le plan de communication du second semestre. A titre de prudence, les comptes de l'exercice intègrent une provision pour retours d'invendus équivalente aux retours de marchandises enregistrés en 2011.

L'activité dans les autres marchés est, conformément aux attentes, proche des niveaux antérieurement constatés.

Globalement, le Chiffre d'Affaires en pharmacie en Europe s'établit à 7.9 M€, en croissance de près de 13 % par rapport à celui de l'année 2010.

- **LES DISTRIBUTEURS VEPECISTES ET DISTRIBUTEURS EN PODOLOGIE (FRANCE ET EXPORT)**

Les référencements de nos produits ont tous été maintenus. L'effet combiné de déstockage et de baisse de visibilité dans certains catalogues ont cependant amené une baisse de 220 K€ du Chiffre d'affaires. Le référencement en 2012 de la nouvelle orthèse correctrice de l'hallux valgus devrait redynamiser ce réseau.

- **LE RESEAU DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE**

Les modalités d'animation ont été révisées à compter de 2008 pour préserver l'équilibre d'exploitation de ce réseau. Les investissements en mailings sont concentrés sur les segments de fichier les plus rentables. Cette stratégie conduit à limiter fortement le nombre d'envoi, et à anticiper une érosion naturelle de cette activité pour MILLET INNOVATION.

La baisse relative (118 K€) du volume d'activité est conforme à notre nouvelle stratégie de gestion.

Globalement, le Chiffre d'affaires s'établit à 16 158 K€, en progression de 3.8 % par rapport à celui de 2010.

1.1.2 Les charges d'exploitation

1 *les achats consommés : matières premières, marchandises, fournitures et sous-traitance de capacité*

L'augmentation des volumes traités nous permet de maîtriser nos coûts d'approvisionnements, qui par ailleurs ne sont touchés par aucune augmentation conjoncturelle.

Nos méthodes de gestion, et l'optimisation permanente de la productivité ont permis d'aborder les nouveaux marchés à l'international, et de concevoir des offres marketing repositionnées en prix tout en maintenant la marge brute à un niveau proche de celui de 2010.

2 *Les charges externes*

2.1 *Les dépenses de communication et de commercialisation*

Elles constituent la majeure partie des charges externes et recouvrent

- les investissements réalisés en outils commerciaux pour tous les réseaux : mailing à nos clients particuliers, campagnes TV (coût des spots), annonces presse, participations à des salons...
- la rémunération de nos partenaires en Europe.

L'activité est soutenue par des campagnes télévisuelles et en presse écrite dans tous les pays ouverts, de façon à accompagner la poursuite du référencement en pharmacies, et à dynamiser les sorties produits.

En 2011, la recherche permanente du point d'équilibre a conduit à ajuster les dépenses de communication au plus près des besoins et des perspectives propres à chaque marché, de la simple optimisation des budgets dans les pays à maturité à des révisions significatives comme en Allemagne.

2.2 *Les frais généraux de fonctionnement*

Les frais généraux de fonctionnement sont stabilisés.

3 *Les Charges de personnel*

Conformément à ses objectifs, la société gère son développement à ressources humaines quasiment constantes : hors charges de personnel liées aux VRP multicartes, la masse salariale relative aux salariés permanents évolue de 1.8% (Cf infra, partie consacrée au rapport social pour plus de détail). Les charges sociales augmentent de façon plus importante du fait des augmentations de taux et cotisations, et de

l'impact du forfait social calculé sur la participation et le supplément de participation. Ces augmentations résultent donc d'initiatives extérieures.

1.1.3 Le résultat d'exploitation

En synthèse, la bonne tenue de la marge brute, l'adéquation des investissements de communication aux ventes induites et la stabilité des structures concourent à l'amélioration de la rentabilité de l'exploitation dans un contexte d'élargissement du périmètre de l'activité, tant en terme géographique que technologique.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à 2.4 M€, soit 15.1 % du C.A (+ 1.3 pt vs 2010).

1.1.4 Le résultat financier

La position de trésorerie, globalement excédentaire sur l'année, a permis de ne pas avoir recours à l'escompte d'effets de commerce contrairement aux années précédentes, et de réaliser des produits de placements (supports monétaires exclusivement).

Les emprunts à moyen terme de 2011 ont été contractés en toute fin d'année (libération des fonds en décembre). De ce fait, ils impactent de façon marginale le résultat financier de l'exercice. Les intérêts sur crédit moyen terme représentent une charge de 46.1 K€ en 2011.

Les différences de change concernent essentiellement les opérations en Francs Suisses, la société disposant d'un compte dans la devise permettant de gérer au mieux tant les encaissements que les décaissements.

Le résultat financier ressort ainsi à -43.1 K€, soit 0.3 % du C.A (amélioration de 30 K€ vs 2010)

1.1.5 Le résultat exceptionnel

Suite à l'analyse des perspectives d'exploitation des actifs incorporels menée en 2011, le risque d'écart entre la valorisation de ces actifs au bilan, et les flux potentiels futurs a été pris en compte : ils ont été dépréciés pour un montant global de 101.5 K€. Les dépréciations concernent des frais de recherche et développement ne relevant pas à ce jour des priorités stratégiques identifiées pour la société ; elles ne présument pas d'une quelconque absence d'intérêt pour la société ou pour une société partenaire, à moyen terme.

Les opérations sur titres MILLET Innovation opérées dans le cadre du contrat de liquidité signé avec notre intermédiaire financier habilité ont donné lieu au constat de boni (7.4 K€) et mali (-1.7 K€).

1.1.6 Le Résultat net

1. La participation des salariés aux résultats

Outre la participation aux résultats calculée selon la formule légale, et s'élevant à 153.7 K€ au titre des résultats de l'exercice 2011, les comptes sont impactés par un supplément de participation :

La Loi n°2011-894 du 28 juillet 2011 a institué une prime de partage des profits, à laquelle la société MILLET Innovation est assujettie du fait de son statut juridique et de son effectif. Le Comité d'entreprise de la société a été consulté sur les modalités de mise en œuvre de ces nouvelles dispositions légales. Afin de favoriser l'épargne salariale, les Parties ont décidé de substituer à la prime de partage des profits, un SUPPLEMENT DE PARTICIPATION. Ce supplément de participation a été fixé à 18 % de la participation calculée au titre de l'exercice de référence. Conformément à la réglementation de la prime de partage de profits, il est versé si le dividende versé au titre de cet exercice de référence est en augmentation par rapport à la moyenne des dividendes versés au titre des deux exercices précédents.

Ledit accord a pris effet, conformément à la Loi, au titre des résultats de l'exercice 2010, la condition relative au dividende étant remplie. En 2011, un supplément de participation a donc été versé aux salariés, dont le montant a été arrêté à 29.3 K€. Il est inclus dans les comptes de l'exercice 2011.

Enfin, les circonstances spécifiques à la société MILLET Innovation ont été prises en considération dans l'arrêté des comptes : l'actionnaire principal est engagé dans un plan de distribution de dividende au regard du montage de type LBO mis en œuvre en 2010. A la date d'arrêté des comptes, il est donc établi de façon certaine que pour respecter ces engagements, une distribution de dividendes sera décidée en assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011. Dans ces conditions, le supplément de participation relatif aux résultats de l'exercice 2011, qui sera versé aux salariés en 2012, a été provisionné, pour un montant de 27.7 K€.

2. Le résultat net

Après constat de la Réserve de participation des salariés, pour un total de 210.6 K€, et des Crédits d'impôt de l'exercice pour 104.3 K€, le résultat net après impôt de MILLET INNOVATION ressort à **9.1 % du C.A.**, soit **1 473.3 K€**, en **progression de 13 %** par rapport au résultat de l'exercice 2010.

1.2 LES INVESTISSEMENTS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

Conforme à sa vocation, MILLET INNOVATION a poursuivi en 2011 sa politique d'investissement dans le développement d'innovations technologiques à un niveau global de 2.6 % de son C.A.

Cette stratégie d'investissements permet d'entretenir de façon permanente un réservoir de briques technologiques nouvelles et d'innovations produits. En 2011, elle a permis d'aboutir dans deux projets majeurs :

- Le développement d'un dispositif de **correction préventive de l'hallux valgus** : ce nouveau projet de développement a été initialisé en janvier 2010 à partir d'un brevet déposé par deux podologues et vise une **pathologie majeure de déformation du pied**. A l'issue de deux ans de travaux, et avec l'appui des podologues à l'origine du brevet et de son conseil HÉPHAISTOS, MILLET INNOVATION dispose d'un produit très différencié entrant dans une nouvelle catégorie : au-delà de la simple protection, ses caractéristiques techniques permettent de limiter la déformation, avec un dispositif si fin qu'il peut être porté dans n'importe quelle chaussure. La société a ainsi mis en œuvre deux nouvelles briques technologiques qui pourront être utilisées dans d'autres produits en cours de développement.
- La valorisation de **dispositifs d'aide à la prévention des escarres** : Au cours de l'année 2010, nous avons abouti à la mise en évidence par une unité du CNRS des propriétés uniques d'un matériau que nous avons appelé EPITHÉLIUM microflux® pour restaurer la microcirculation cutanée chez des sujets diabétiques soumis à des pressions ou des cisaillements. Cela nous a permis d'engager une étude en milieu médical. Le bénéfice de l'intégration de ce matériau dans des produits d'aide à la prévention des escarres a été validé, ainsi que leur ergonomie et leur efficacité. Des mesures comparant l'efficacité de l'Epithélium microflux® aux solutions existantes sur le marché (matelas, ...) ont mis en évidence une triple efficacité de notre solution : elle garantit le maintien de la vasodilatation, elle diminue les pressions, elle absorbe les cisaillements. Forts de ces nouveaux éléments scientifiques, une démarche de valorisation commerciale des deux produits développés a été initialisée en fin d'année 2011. Ces frais de prospection initiaux visent la définition du marché et de la façon de l'aborder et l'évaluation de son potentiel. Cette action doit se poursuivre jusqu'à la fin d'année 2012.

En outre, les dépôts de brevets et leur extension à l'international ont été poursuivis (investissement total de 126 K€ en 2011).

Les charges d'exploitation (charges de personnel et frais de structure) consacrées à ces efforts de développement ont été immobilisées, conformément à la méthode comptable préférentielle en la matière, déjà appliquée depuis 2005.

A fin 2011, MILLET INNOVATION dispose d'un patrimoine de 24 brevets (2 sous contrats de licence. Tous les brevets sont en cours d'exploitation ou disposent de perspectives d'exploitation.

1.3 LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET ENVIRONNEMENTALE

1.3.1 Les moyens industriels

Compte tenu des investissements réalisés, MILLET INNOVATION dispose d'un outillage industriel à maturité : la plupart des phases de production pour les principales références produits ont été industrialisées.

Ces investissements ont permis d'optimiser les coûts de revient, étape indispensable à la rentabilité des exportations, d'élargir le champ des potentialités de production, et de disposer d'un savoir-faire industriel unique (machines spéciales développées en interne).

Ils permettent surtout à la société de disposer d'une importante marge de manœuvre en terme de capacité de production :

- en moyenne, le taux d'occupation machine s'établit à 39 % (min 17%, max 89%),
- la production est réalisée en 1x8, une équipe de production, en travail à la journée.

Il s'agit d'un levier indispensable pour envisager la poursuite des développements à l'exportation et en B to B.

Outre un nouvel équipement adapté au dispositif de correction préventive de l'hallux valgus, les investissements de l'exercice 2011, 52 K€, portent essentiellement sur des aménagements et optimisations des lignes de production existantes.

1.3.2 La politique industrielle

MILLET INNOVATION consacre ses ressources aux activités industrielles à valeur ajoutée, et recourt ainsi à la sous-traitance pour les opérations qui ne touchent pas au cœur de ses technologies et savoir-faire.

Le Recours à la sous-traitance

La sous-traitance de capacité est utilisée selon plusieurs axes :

- le tissage de liens forts et durables avec les sous-traitants pour les grandes séries, gages de qualité et d'écoute réciproques,
- le recours aux ateliers protégés, structure d'accueil de travailleurs handicapés.

Le Choix des fournisseurs

La relation de proximité est privilégiée à chaque fois que cela est possible, comptant sur le tissage de relations partenariales avec nos fournisseurs, choisis pour la maîtrise de leur métier, leur technicité, et pour bénéficier de réactivité, d'adaptabilité, d'écoute relativement à la spécificité de certaines de nos demandes.

En 2011, 62 % des achats de production (Matières premières, Marchandises, Fournitures, et sous-traitance) ont été réalisés en France.

1.3.3 La politique environnementale

Les installations industrielles de MILLET INNOVATION ne sont pas classées, ni considérées comme des activités polluantes au sens de la réglementation, par l'absence de rejets dans l'air, l'eau ou le sol affectant l'environnement.

La société n'a pas, pour le moment, engagé de démarche d'évaluation ou de certification en matière d'environnement. Une démarche de sensibilisation du personnel en termes de consommation de papier,

de gestion des déchets a été entreprise pour que l'impact environnemental des activités soit intégré dans les actes de gestion de l'entreprise.

Aucune provision ou garantie pour risque en matière d'environnement ne s'est avérée nécessaire au titre des activités.

La gestion des déchets

Une gestion de déchets a été mise en place avec un partenaire externe :

- pour la récupération des déchets cartons, triés par nos équipes,
- pour la valorisation des déchets bois,
- pour le traitement des déchets industriels (gels de polymère et huiles...).

Les dépenses de traitement des déchets s'élèvent pour l'exercice 2011 à 3.9 K€. (4.4 K€ en 2010)

La consommation énergétique

Les outils industriels fonctionnent à l'électricité. Leur conception étant réalisée en interne, elle intègre la notion de consommation énergétique. Certains procédés de fabrication nécessitent une température élevée. Pour limiter les déperditions, les machines sont équipées d'une isolation thermique.

La société a investi en 2011 dans la mise en place de bâches sur les sky-dômes de la zone d'expédition des commandes, de façon à limiter les efforts de climatisation en période de chaleurs, complétant ainsi les premières installations effectuées en 2010.

Les services administratifs sont sensibilisés aux économies d'énergie, et des procédures internes permettent de gérer la mise en veille des appareils, notamment des ordinateurs, et le contrôle des éclairages des zones de circulation pendant les périodes de fermeture des bureaux.

La politique en matière de transport

Chaque fois que cela est possible, notamment dans le cadre des relations avec nos partenaires européens, les transports sont optimisés par une rotation mensuelle.

1.4 EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES

1.4.1 Les effectifs

Les Effectifs en ETP se répartissent comme suit :

Catégorie		Ouvriers	Employés	Cadres	Sous total	VRP	Total
Hommes	31/12/2011	7,0	2,0	3,6	12,6	14,8	27,4
	31/12/2010	6,8	2,0	4,4	13,2	13,8	27,0
	31/12/2009	5,6	2,0	4,1	11,8	15,8	27,5
Femmes	31/12/2011	7,6	6,8	9,4	23,9	10,4	34,3
	31/12/2010	5,6	8,2	9,1	22,9	10,5	33,4
	31/12/2009	5,3	9,3	10,3	24,9	9,9	34,8
Total	31/12/2011	14,6	8,8	13,0	36,5	25,2	61,7
	31/12/2010	12,4	10,2	13,5	36,0	24,3	60,3
	31/12/2009	10,9	11,3	14,4	36,7	25,6	62,3

L'effectif salarié au 31/12 de l'exercice est constitué de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	TOTAL	VRP	TOTAL
Hommes	6	2	6	14	15	26
Femmes	7	9	10	26	11	38
Total	13	11	16	40	26	66

1.4.2 Les mouvements de personnel

Les embauches

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP
Hommes	0	1	0	1
Femmes	0	1	0	1
Total	0	2	0	2

Les recrutements en CDI réalisés en 2011 sont au nombre de 4, correspondant à :

- **Catégorie professionnelle Employés** : 2 embauches en CDI soient
 - 1 femme au service préparation des commandes Grands comptes
 - 1 homme au service préparation des commandes.
- **Catégorie VRP** : 2 embauches soit 1 embauche homme et 1 embauche femme.

Les évolutions internes

Dans le cadre d'une Gestion interne des emplois et des compétences, la création d'un poste avec des composantes manageriales au service Marketing et Ventes internationales a pu être concrétisée par mutation interne d'une salariée du service Supply Chain.

Le recours aux CDD

Le tableau ci-après indique le nombre de contrats CDD intervenus sur l'année, répartis par sexe et par catégories, en précisant le motif de recours à ce type de contrat.

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP	Total
Hommes	0	0	2	1	3
Femmes	2	3	0	0	5
Total	2	3	2	1	8

Sur l'année 2011, la durée d'un contrat à durée déterminée moyenne est environ **de 4 mois**.

Les motifs de recours au CDD :

Catégories	Rempl. congé maternité/parental	Rempl. absence maladie	Nouveaux marchés	Accroissement d'activité
Hommes	0	1	1	1
Femmes	2	0	0	3
Total	2	1	1	4

Les départs

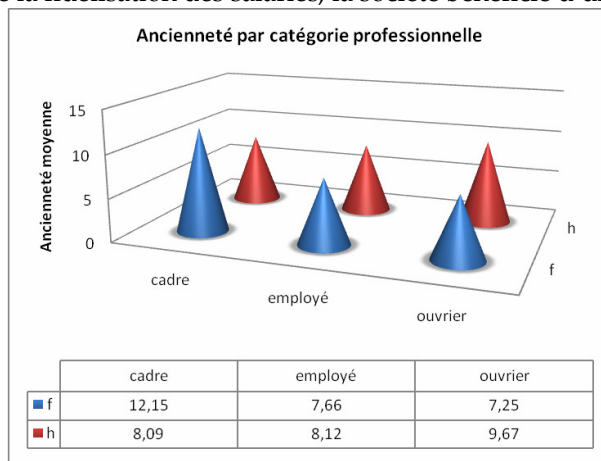
Les départs intervenus en 2011 se répartissent de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP	Total	Départ Retraite	Licenc. pour inaptitude	Démission
Hommes	0	0	0	1	1	1		
Femmes	1	0	0	1	2	0	1	1
Total	1	0	0	1	3	1	1	1

Le départ en retraite est à l'initiative du salarié, et concerne un VRP.

L'ancienneté des salariés

Signe de l'implication et de la fidélisation des salariés, la société bénéficie d'un turnover très faible.



1.4.3 L'organisation du temps de travail

Les salariés bénéficient d'un accord sur l'aménagement du temps de travail prévoyant l'attribution annuelle de

- de 19 jours de RTT pour les non-cadres,
- de 12 jours (en moyenne, variable selon les années) de RTT pour les cadres.

Tous les salariés de l'entreprise travaillent à la journée, aucun travail en équipe n'a été mis en place.

Aucune heure supplémentaire n'a été réalisée en 2011, la priorité ayant été donnée à la création d'emplois fixes et au lissage annuel de l'activité à chaque fois que cela était possible.

Le travail à temps partiel

Toutes les demandes de passage à temps partiel formulées sur l'année ont été acceptées. Aucune demande de retour à temps plein n'a été formulée en 2011.

Au 31/12/2011, le travail à temps partiel est pratiqué de la façon suivante :

Catégories	Ouvriers	Employés	Cadres	VRP
Hommes	0	0	0	0
Femmes	0	5	3	0
Total	0	5	3	0

- Catégorie employé femme : 2 congés parentaux à temps partiel, et 3 contrats de travail à temps partiels,
- Catégorie cadre femme : 2 congés parentaux à temps partiel, 1 contrat de travail à temps partiel.

L'absentéisme :

Les arrêts maladie représentent 3 086 heures au total (26 salariés concernés), soit en moyenne sur l'effectif de salariés permanents : 9.8 jours d'absence par an et par salarié (vs 11.3 jours en 2010).

Une absence maladie de longue durée, en instance de qualification éventuelle en maladie professionnelle a porté sur l'année entière pour un salarié. Aucune absence n'est intervenue pour cause d'accident du travail en 2011.

En ce qui concerne les congés maternité et paternité, cela représente 149 jours-homme d'absence (248 en 2010). Enfin, au titre des absences non rémunérées des congés parentaux, 406 jours-homme d'absence ont été décomptés en 2011 (492 en 2010).

1.4.4 L'action sociale : Prévoyance, formation, handicap

La prise en charges des Frais de soins de santé

Afin d'assurer le maintien d'une bonne couverture de tous les actes de santé des salariés, l'employeur a mis en place un régime commun à toutes les catégories de personnel, et prend en charge la totalité de la cotisation (familiale).

Pour un salarié qui travaille 12 mois (2011), cela représente un complément de salaire de 1 371.66 € de cotisation annuelle.

La Prévoyance

Une couverture Prévoyance collective (Décès, incapacité, invalidité et rente éducation) a été mise en place pour la protection des salariés. Commune à toutes les catégories de personnel, elle est prise en charge à 20 % par les salariés, 80 % par l'employeur.

La Formation

a- le financement de la formation professionnelle continue

L'entreprise dépense plus que sa contribution annuelle obligatoire (1.60 % de la masse salariale).

Les formations sont prioritairement axées vers l'adaptation au poste de travail, et la prévention en matière de sécurité et santé au travail.

4 formations ont été suivies au cours de l'année 2011, pour un total de 161 heures.

Cat. socio professionnelle	Intitulé de la formation	Nombre de salariés	Durée (en jours)
C	formation aux évolutions réglementaires – gestion de la DADS U	1	1
C+NC	Recyclage SST (Sauveteur Secouriste du travail)	9	1
NC+C	Recyclage EPI (Equipement et protection incendie)	8	0.50
NC+C	Le CHSCT dans les établissements de moins de 300 salariés	3	3

b- le DIF – droit individuel de formation

Les salariés sont informés individuellement et annuellement du droit à DIF acquis. Une réunion a été organisée à la mise en place du dispositif pour les informer de son fonctionnement.

Pour répondre à une demande formulée par plusieurs salariés à titre individuel, nous avons organisé une session de formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) dans le cadre du DIF.

L'action en faveur de l'emploi de travailleurs handicapés

Millet Innovation a procédé à une embauche définitive d'un salarié handicapé âgé de moins de 26 ans à partir du 01/09/2009.

A titre indicatif pour l'année 2010, notre obligation légale d'emploi de travailleur handicapé a été remplie en totalité, par cet emploi et par les partenariats avec des CAT/ESAT.

Les œuvres sociales

Le budget alloué au Comité d'Entreprise au titre des œuvres sociales est le suivant :

- Budget de fonctionnement 2 949.79 €
- Budget social 3 000€

Le comité d'entreprise convie les salariés à 2 manifestations par an.

1.4.5 Hygiène, Sécurité et Conditions de travail

Le CHSCT est composé de 3 membres, 1 représentant maîtrise et cadres, 2 représentants non cadre. Les mandats ont été renouvelés en octobre 2010.

Le CHSCT s'est réuni 3 fois en 2011.

Hygiène

MILLET INNOVATION a renouvelé les tenues de travail pour les salariés soumis à des contraintes d'usure et de salissure particulières : les équipes de production, emballage et préparation des commandes.

Sécurité et conditions de travail

La mise à jour permanente du document unique d'évaluation des risques permet à l'entreprise de travailler en étroite collaboration avec le CHSCT, d'identifier les situations nécessitant un plan d'action, et de suivre leur mise en œuvre.

En 2011, des actions ont été menées relativement

- à la réduction du port de charges lourdes,
- à la fourniture de nouveaux équipements de protection individuelle (lunettes, masques...), associée au rappel des consignes d'utilisation,
- à la protection des puits de lumière pour limiter leur impact sur la température ambiante des zones de travail.

La composante « conditions de travail » a également été une partie importante de la décision de s'engager dans la construction d'une extension des locaux. Cette dernière doit en effet permettre aux salariés concernés de disposer de locaux mieux adaptés à la préparation de commandes volumineuses.

1.4.6 Rémunérations et Politique salariale

Evolution des salaires en 2011

Taux moyen d'augmentation des salaires	de 2011 à 2012		Evo. Conv.Coll. UIMM
	saire mensuel fixe	saire annuel (yc part variable)	
H	4,7%	4,2%	
F	4,3%	4,8%	
Total - ttes catégories	4,7%	4,5%	2,3%
H	5,0%	2,9%	
F	4,3%	6,1%	
Total - Cadres	4,5%	5,4%	2,3%
H	4,6%	4,6%	
F	4,4%	3,8%	
Total - Non Cadres	4,5%	4,1%	2,3%
Rappel Evolution du SMIC entre 31/12/2010 et 31/12/2011			2,1%

Participation des salariés aux résultats

Un accord de participation est en vigueur depuis 2005. Il reprend la formule légale de calcul de la Réserve Spéciale de Participation. La participation est répartie de façon égalitaire entre les salariés, au prorata des temps de présence effective de chacun au cours de l'exercice concerné.

Pour répondre à l'institution par la Loi d'une prime de partage de profits, dite « prime dividendes », un accord d'entreprise a été signé mettant en place un supplément de participation (Cf supra 1.1.6).

Ces accords ont permis d'attribuer les sommes suivantes aux salariés :

Au titre de l'exercice	RSP totale	Supplément de RSP*	TOTAL DISTRIBUE
2010	162 555 €	29 260 €	191 815 €
2011	153 677 €	27 662 €	181 339 €

*rappel : le versement du supplément de participation relatif à l'exercice 2011 est conditionné par le versement en 2012 d'un dividende en augmentation par rapport à la moyenne des dividendes des deux exercices antérieurs.

Epargne Salariale

Dans une logique de fidélisation de ses ressources humaines, et d'implication dans le développement et les enjeux de la société, MILLET INNOVATION a mis en place un Plan d'Epargne Entreprise, destiné à accueillir les placements de participation et l'épargne volontaire des salariés.

A compter d'octobre 2011, un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif) a également été mis en place. Pour le moment, l'aide de l'entreprise est limitée à la prise en charge des frais sur les sommes placées, et des frais de gestion du compte.

Cet accord sera complété en 2012, conformément à la Loi, par la définition des conditions dans lesquelles les salariés pourront épargner chaque année jusqu'à 5 jours de congés.

Actionnariat des salariés

La politique salariale de l'entreprise inclut à chaque fois que cela est possible une part immédiate de rémunération, et une rémunération patrimoniale, visant à impliquer les salariés dans le développement de MILLET INNOVATION sur le long terme.

En 2006, une augmentation de capital réservée aux salariés avait été réalisée à l'occasion de l'augmentation de capital pour l'entrée sur le marché ALTERNEXT.

Cette opération avait permis d'attribuer aux salariés 21 780 actions, soit 1.16 % du capital, ces actions ont été placées sur le PEE.

Une opération d'attribution gratuite d'actions a permis la création de 2007 à 2009 au total de 12 350 actions à destination des salariés et mandataires sociaux.

Enfin, à l'occasion de la restructuration du capital du holding intervenu en 2010, le capital du nouvel holding a été ouvert à des apports personnels de l'équipe de management de la société, les souscriptions réalisées donnent accès en détention indirecte à 7.8 % du capital de la société.

1.5 ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

La rentabilité générée sur l'exercice permet de dégager un **autofinancement** de près de 2 350 K€ en 2011.

La constitution des stocks (+ 428 K€) est intervenue de façon concentrée en fin d'année 2011, dans la mesure où elle est destinée à disposer en début d'année 2012 du stock de sécurité nécessaire pour aborder la période de forte saisonnalité de l'activité, et les lancements de nouveaux produits. Une partie du financement de ce stock est donc encore dans l'encours fournisseurs au 31/12/2011.

L'encours client est stabilisé par rapport à 2010, à environ 2 M€. Le **besoin en fonds de roulement** varie ainsi de façon très faible (-16 k€) sur l'exercice. Le flux net de trésorerie généré par l'activité se trouve ainsi équivalent à l'autofinancement.

Les nouveaux emprunts de l'exercice (1 401 K€) sont destinés à financer

- l'accroissement des stocks, de fin 2011 et début 2012, pour leur adaptation aux évolutions de l'activité,
- les pointes du BFR en périodes de forte saisonnalité,
- les investissements dans les projets de développement en cours au 31 décembre de l'exercice, qu'ils soient commerciaux ou de recherche-développement.

Les disponibilités à fin d'année ressortent ainsi à 3 165 K€, en augmentation de 1394 K€. A fin d'année, la trésorerie nette d'endettement moyen terme s'établit à 1 016 K€.

Aucun encours d'escompte sur effets clients n'est à relever au 31/12/2011. En cours d'année, les éventuelles pointes de trésorerie peuvent ponctuellement être couvertes par mobilisation d'effets de commerce.

1.6 ÉVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE

Dans le cadre de sa politique de **protection industrielle**, MILLET INNOVATION a intenté une action en contrefaçon à l'encontre d'un concurrent en 2008 qui, selon notre avis, tentait de s'approprier certains éléments de notre technique et de notre notoriété. Le jugement a été prononcé en faveur de MILLET INNOVATION sur les aspects de contrefaçon, ce qui a donné lieu à la perception d'une indemnité en 2010. Une provision pour risque a été constituée en totalité compte tenu de l'appel interjeté par la partie adverse. Cette action judiciaire est toujours en cours à la date d'établissement du présent rapport. Cet appel a conduit MILLET innovation à elle-même renchérir sur ses demandes initiales.

Aucun autre élément n'est à relever dans le domaine judiciaire.

Par ailleurs aucun événement ou changement significatif n'est intervenu sur le capital en cours d'année 2011. La nouvelle holding, HMM (Holding Managers et Millet SAS) créée en 2010, détient toujours 61.89 % du capital de MILLET INNOVATION, dans le cadre d'un montage de type LBO s'appuyant sur la politique de distribution de dividendes de MILLET INNOVATION.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES

2.1 EVOLUTION ET PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE

MILLET INNOVATION a poursuivi la mise en œuvre de son objectif prioritaire :

Implanter la marque EPITACT® comme la marque incontournable pour le soin des pieds en pharmacie en Europe

Dans tous les Pays considérés à maturité, France, Belgique, Italie, Portugal et Suisse, nous avons atteint une place de leader en pharmacie pour les marchés des cors, durillons et hallux valgus. La duplication en Europe des offres lancées en France au cours des années antérieures permet d'envisager la stabilisation de l'activité des gammes de protections biomécaniques et de cosmétiques.

Le lancement en France en 2012, puis progressivement dans les autres pays européens, de la nouvelle « orthèse correctrice de l'hallux valgus » devrait apporter un relais de croissance.

En Espagne, après une année 2011 d'implantation très forte et très rapide, le lancement d'offres complémentaires, et notamment des cosmétiques de soin des pieds, devrait permettre de compenser partiellement le passage à la phase de réassort concernant les produits phares.

En Autriche, cette deuxième année sera révélatrice du potentiel du marché. Nous envisageons un maintien du chiffre d'affaires, et une optimisation des investissements commerciaux de façon à garantir une rentabilité du pays.

En Allemagne, les résultats de l'année 2011 ont conduit à réviser la stratégie de communication, dans le double objectif de maintenir une certaine visibilité de la marque et de nos produits, et de s'approcher d'un point d'équilibre, même si cela induit à court terme une baisse du chiffre d'affaires.

Le démarrage des ventes en Suède est intervenu en ce début d'année 2012, avec un partenaire en mesure de nous implanter à moyen terme dans les 3 autres pays nordiques. Le potentiel de ce pays reste cependant très relatif par rapport aux niveaux d'activité atteints dans les autres pays européens.

Globalement, l'activité devrait ainsi se stabiliser à 16.1 M€, avec une rentabilité nette proche de 1.5 M€ (9.5 % du C.A.).

Les ventes du premier trimestre sont en avance par rapport à celles du premier trimestre 2010, compte tenu du bon démarrage d'implantation de l'orthèse hallux valgus en France et d'un effet de stockage de notre partenaire espagnol. Ces éléments sont conformes à la saisonnalité prise en compte dans notre budget.

L'action commerciale test initialisée fin 2011 pour la valorisation des produits d'aide à la prévention de l'escarre va être poursuivie jusqu'à la fin d'année 2012. Ces investissements commerciaux initiaux doivent permettre à MILLET Innovation de construire une stratégie adaptée pour les années à venir.

2.2 EVENEMENTS DE LA VIE JURIDIQUE

Afin d'améliorer les conditions de son exploitation, et de disposer d'une réserve de capacité de stockage adaptée à ses besoins, MILLET Innovation a déposé et obtenu un permis pour la construction d'une extension de 955 m². Le bâtiment de stockage attenant aux locaux actuellement occupés doit être construit au cours du premier semestre 2012, sous couvert d'un bail à construction d'une durée de 30 ans signé avec la SCI propriétaire des terrains.

2.3 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

Au vu de l'augmentation des volumes d'activité, et de la nécessaire réactivité à développer pour satisfaire nos partenaires européens, une démarche de sécurisation des approvisionnements auprès de nos sous-traitants a été enclenchée en 2011, et le niveau des stocks de sécurité a été revu à la hausse. Cette décision donne lieu à une augmentation des besoins de financement liés aux stocks, en rappelant qu'ils sont constitués des produits phares, communs à tous nos marchés, et ne sont pas soumis au risque d'obsolescence. Cette augmentation des niveaux de stocks est partiellement constatée au 31/12/2011. Elle se poursuit en ce début d'année 2012.

La saisonnalité de l'activité, avec un pic de ventes aux mois de mars, avril et mai, tous réseaux confondus, et les délais de règlements plus longs sur les marchés européens qu'en France conduisent naturellement à des pointes d'encours clients, et à une grande variabilité de cet encours. Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité ressort en conséquence à la date de clôture à un niveau très inférieur au niveau de pointe (à fin mai) et au niveau moyen.

La conclusion des nouveaux financements à moyen terme en fin d'année 2011 vise à couvrir ces deux besoins, outre les investissements de développement et d'équipements.

Compte tenu de la capacité d'auto-financement générée par l'exploitation et des termes des autres emprunts en cours, ces nouveaux engagements n'augmentent pas de façon significative le poids de la dette.

Par ailleurs, la construction de l'extension de stock, cf supra, sera financée par le recours à 3 nouveaux emprunts bancaires, d'un montant total de 550 K€, remboursables sur 12 ans, contractés en février 2012.

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Les informations financières historiques sélectionnées par la Société et figurant ci-dessous sont tirées de ses comptes historiques sur 12 mois arrêtés au 31 décembre de chaque année.

En Keuros	31/12/11		31/12/10		31/12/09	
	montant	% CA	montant	% CA	montant	% CA
Chiffre d'affaires	16 158		15 562		12 500	
Résultat d'exploitation	2 445	15%	2 136	14%	1 864	15%
Résultat courant	2 402	15%	2 061	13%	1 819	15%
Résultat Exceptionnel	-100	-1%	-52	0%	-63	-1%
Résultat net	1473	9%	1302	8%	1143	9%
Capitaux propres	8 113	50%	7 775	50%	6 643	53%
Trésorerie dispo (1)	3 165	20%	1 771	11%	562	4%
Endettement MT	2 149	26% /KP	1 326	17% /KP	1 716	26% /KP
Trésorerie nette (2)	1 016		445		-1 154	

(1) Disponibilités + VMP

(2) Trésorerie disponible - endettement moyen terme

4 FACTEURS DE RISQUES

Il n'y a pas de domaine dans lequel la société ait identifié un risque particulier, l'analyse des risques appelle les quelques commentaires suivants.

4.1 RISQUE CLIENTS

Compte tenu de la variété de ses réseaux de distribution, MILLET INNOVATION ne connaît pas de dépendance commerciale vis-à-vis de ses clients.

En terme de risque de non-recouvrement :

- les pharmacies présentent un risque très étalé, avec un montant moyen de facturation relativement faible. Elles sont soumises à une procédure automatisée de prélèvement par LCR pour plus de 80 % d'entre elles, à laquelle s'ajoute une procédure de relance intégrée à l'ERP ;
- Les distributeurs en France sont de grands comptes disposant d'une qualité de signature notoire ;
- La plupart des clients à l'export sont couverts par un contrat d'assurance recouvrement souscrit auprès de la Coface (quotité garantie allant de 60 % à 90 %). La solidité financière des partenaires commerciaux choisis pour le développement en Pharmacie dans les pays européens est surveillée de façon permanente, et la qualité des relations partenariales avec chacun d'eux permet de disposer d'une bonne visibilité et d'échanges constants sur leur situation financière, leur capacité à financer l'accroissement du BFR induit par l'évolution rapide des ventes. Les procédures internes en place nous permettent donc de maîtriser le risque de non-recouvrement.

4.2 RISQUE DE DEPENDANCE DES FOURNISSEURS/PARTENAIRES

Les relations avec les fournisseurs clés sont consolidées par des accords d'exclusivité et/ou confortées par l'identification de fournisseurs de substitution.

Nos produits font par ailleurs l'objet d'une protection industrielle offensive.

4.3 GESTION DE LA CROISSANCE

La société a anticipé

- la mise à niveau de sa capacité de production,
- la mise en place d'un système de gestion global,
- la structuration des ressources humaines nécessaire à la pérennité des actes de gestion, permettant de gérer la croissance de manière harmonieuse,
- le financement de l'accroissement du BFR.

La société dispose par ailleurs d'une importante capacité d'endettement pour le financement de sa croissance.

4.4 RISQUE LIE AUX STOCKS

Le risque d'obsolescence ou de péremption est limité à quelques références très peu significatives.

4.5 RISQUE LIE A LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE

L'activité de la société est marquée par une saisonnalité basse sur les mois d'été et le mois de décembre qui ne présente pas de risque intrinsèque. Les effets en sont anticipés sur le plan de la gestion interne par une adaptation des effectifs en période haute, et une polyvalence des équipes opérationnelles.

4.6 RISQUE DE CHANGE

La Société n'est pas exposée de manière significative au risque de change.

Le développement de l'activité en Francs suisses (CHF) a conduit à ouvrir un compte en devise, permettant de gérer les encaissements et décaissements.

Les fluctuations de la devise en 2011 ont été globalement favorables, notre position étant globalement à la vente de CHF.

Cette première mesure a été complétée par une couverture. Un contrat de vente à terme à échéance au 24/05/2012 est en cours au 31/12/2011, pour 100 000 CHF.

Si la Société était amenée à développer de manière significative son activité vers des clients dont la devise de paiement n'est pas l'euro, elle prendrait toutes les dispositions nécessaires.

4.7 RISQUE DE TAUX

La société n'a pas souscrit d'emprunts à taux variable.

La société n'utilise pas d'instruments financiers ou de placement de trésorerie qui la mettrait en situation de risque sur le capital. Les placements de trésorerie de l'exercice ont été effectués en Dépôt à terme, garantissant le rendement à échéance.

4.8 RISQUES JURIDIQUES

Il n'existe aucun risque connu à ce jour lié à la protection industrielle de nos innovations. La société assure une veille concurrentielle pour être en situation de se défendre contre des actes de contrefaçon ou de concurrence déloyale.

4.9 RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT

Il n'existe aucun risque connu à ce jour lié à l'environnement.

Les installations industrielles ne sont soumises à aucune réglementation particulière en matière de rejets dans l'air ou l'eau de substances toxiques ou dangereuses, de déchets ou de CO². La société ne manipule pas de substances dangereuses.

4.10 RISQUES LIES AUX SYSTEMES ET A L'INFRASTRUCTURE

La totalité des systèmes et des infrastructures fait l'objet d'actualisation en temps réel, garantissant la meilleure performance possible.

L'infrastructure réseau est régulièrement actualisée, et fait l'objet d'un contrat de maintenance avec une société extérieure garantissant l'adéquation et la pérennité du système. Une procédure de sauvegarde des données garantit la capacité de reconstitution des informations en cas d'incident.

Son système d'information (NAVISION) intégré entre toutes les activités de l'entreprise, de l'entrée de la matière première à la sortie des produits et leur facturation, a été choisi parmi les majors de la profession.

La société a investi dans une armoire coffre ignifugée en 2011, lui permettant de disposer d'un lieu de stockage sécurisé des sauvegardes informatiques intermédiaires (entre 2 externalisation), des pièces juridiques.

4.11 RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION

L'entreprise commercialise des produits assujettis aux réglementations :

- des dispositifs médicaux de classe 1,
- des cosmétiques.

Toutes les dispositions sont prises pour s'y conformer (tests cliniques, correspondant matériau-vigilance désigné auprès de l'AFSSAPS, dossiers de marquage CE).

4.12 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES

La Société a mis en oeuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés. Elle révisé annuellement ces couvertures de manière à les garder en adéquation avec les risques potentiels.

En février 2009, une action en responsabilité civile a été intentée à l'égard de MILLET INNOVATION suite à un effet indésirable cutané sur une jeune personne, susceptible d'avoir été déclenché par l'usage d'une crème de soin des pieds. Le lot incriminé a été mis hors de cause par l'AFSSAPS. Notre assureur a été chargé du dossier. Le jugement intervenu en 2011, et devenu définitif, a confirmé que notre produit ne pouvait être mis en cause.



PARTIE II

AUTRES INFORMATIONS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2011

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2007 n-4	2008 n-3	2009 n-2	2010 n-1	2011 n
Capital en fin d'exercice					
capital social	941 405	946 105	947 580	947 580	947 580
Nbre d'actions	1 882 810	1 892 210	1 895 160	1 895 160	1 895 160
Nbre d'actions à dividendes prioritaires	0	0	0	0	0
capitaux propres	6 051 848	6 074 158	6 642 650	7 774 533	8 112 935
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT (en euros)	10 584 350	11 172 624	12 500 149	15 561 839	16 158 337
<i>dont export</i>	<i>1 296 800</i>	<i>2 306 600</i>	<i>4 826 660</i>	<i>7 404 500</i>	<i>8 339 400</i>
<i>Croissance du Chiffre d'affaires</i>	<i>-10%</i>	<i>6%</i>	<i>12%</i>	<i>24%</i>	<i>4%</i>
résultat avant impôt, dotations aux amortissements et provisions	622 796	680 209	2 420 744	2 863 724	2 973 522
impôt sur les bénéfices	113 270	0	566 805	654 964	722 828
crédit d'impôt	90 771	140 305	83 261	124 494	104 267
participation des salariés	5 417	0	130 080	162 555	210 599
résultat net après impôt	302 625	28 996	1 142 543	1 302 447	1 473 291
résultat distribué	0	0	568 548	170 564	1 134 889
Résultat par action					
résultat après impôts, participations, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,32	0,43	0,95	1,15	1,13
résultat net après impôt	0,16	0,02	0,60	0,69	0,78
dividende attribué à chaque action	0	0	0,3	0,09	0,60
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice : salariés permanents	44,5	45,3	36,7	35,8	36,5
<i>emplois créés</i>	<i>2,44</i>	<i>0,75</i>	<i>-8,55</i>	<i>-0,92</i>	<i>0,72</i>
Effectif moyen de l'exercice : VRP Multicartes	26,8	26,3	25,6	24,3	25,2
Masse salariale brute de l'exercice	1 990 050	2 139 278	1 570 327	1 604 593	1 673 125
croiss. MSB	1%	7%	-27%	2%	4%
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (charges sociales, Prévoyance, œuvres sociales...)	737 580	715 825	568 857	589 920	640 668

5.2 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2 009	2 010	2 011
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	1 142 543	1 302 447	1 473 291
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- dotations et reprises sur amort. et provisions	664 577	868 252	881 671
- plus value de cession, nettes d'impôt	2 309	45 878	-6 016
Marge brute d'autofinancement	1 809 429	2 216 577	2 348 947
Variation du BFR lié à l'activité	-854 282	118 291	16 112
Flux net de trésorerie généré par l'activité	955 147	2 334 868	2 365 059
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Investissements	-629 366	-560 616	-741 739
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		6 756	82 785
Variation du BFR lié aux flux d'investissements	-2 309	-11 565	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-631 675	-565 425	-658 954
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Prélèvement sur les réserves	-568 548	-170 564	-1 134 890
Augmentation de capital			
Emission d'emprunts et aides ou avances remboursables	1 037 522	200 000	1 401 000
Remboursements d'emprunts	-359 980	-589 784	-578 190
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	108 994	-560 348	-312 080
Variation de trésorerie	432 466	1 209 094	1 394 025
Variation des disponibilités au bilan			
Trésorerie d'ouverture	129 220	561 686	1 770 780
Trésorerie de clôture	561 686	1 770 780	3 164 806

5.3 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2011, la société ne détient aucune participation financière.

5.4 DEPENSES DITES SOMPTUAIRES – APPLICATION DE L'ARTICLE 39-4 DU CGI

En application de l'article 39-4 du CGI, les dépenses non déductibles fiscalement et comprises dans les comptes de l'exercice 2011 sont les suivantes :

- la fraction non déductible des loyers des voitures particulières pour un montant de 9.2 K€.

L'impôt supporté à raison de ces charges s'élève ainsi à 3.1 K€.

5.5 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les informations intégrées au présent rapport sont établies conformément à la recommandation AMF et à la recommandation AFEP/MEDEF d'octobre 2008.

Aucune rémunération différée, ni aucun régime de retraite supplémentaire ne sont prévus au profit des membres du Conseil de Surveillance et dirigeants de la Société.

La société n'a émis aucun titre ou option ou instrument financier quelconque donnant accès au capital.

Outre les jetons de présence décidés par l'assemblée des actionnaires, aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance par Millet Innovation.

Les rémunérations des mandataires sociaux de Millet Innovation versées par la holding d'animation, Holding Managers et Millet SAS (HMM), ne concernent pas la rétribution du mandat social mais des fonctions, salariées ou non, exercées dans la holding, au bénéfice de Millet Innovation :

- depuis le 1^{er} Juillet 2010, Damien MILLET est rémunéré par la Holding Managers et Millet, et mis à disposition de MILLET Innovation en vertu de la convention d'assistance signée entre les deux sociétés ;
- Damien MILLET est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail avec MILLET Innovation au titre de ses activités opérationnelles de management de la Recherche et Développement. Il est à ce titre soumis pour la propriété industrielle aux règles applicables aux salariés.

Rémunérations versées au titre des fonctions exercées

	Salaires bruts	avantage en nature	part variable	Total	Participation	Intéressement	Jetons de présence
Rémunérations versées aux mandataires sociaux de Millet Innovation par la société							
<i>Membres du Directoire</i>	16,7	0,0	0,0	16,7	0,0	0,0	0,0
Rémunérations versées aux mandataires sociaux de Millet Innovation par la holding HMM							
<i>Membres du Directoire</i>	132,6	5,2	6,1	143,9	0,0	0,0	0,0

Rémunérations versées à ses mandataires sociaux par la Société	2010	2011
Jean-Claude MILLET	18,0	36,0
Pierre MARTIN	2,0	1,5
Jean-Marie RIFFARD	1,0	1,5
Jean-Paul MAINGAUD	0,0	
Hubert TIXIER	0,0	
<i>Membres du Conseil de Surveillance</i>	21,0	39,0
Rem. versées aux mand. sociaux de Millet Innovation par la holding HMM	2010	2011
Jean-Claude MILLET	0,0	0,0
Pierre MARTIN	0,0	0,0
Jean-Marie RIFFARD	0,0	0,0
Jean-Paul MAINGAUD	0,0	
Hubert TIXIER	0,0	
<i>Membres du Conseil de Surveillance</i>	0,0	0,0

5.6 COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS

Le tableau ci-après indique la composition du Conseil de Surveillance et du Directoire de la Société à la date du présent document ainsi que les principales informations relatives aux mandataires sociaux.

CONSEIL DE SURVEILLANCE	Fonction	Date de première nomination	Date de fin de mandat	Nb d'actions détenues à la date du 31/12/11 (Détenue directe / Détenue indirecte)
Jean-Claude MILLET	Président du Conseil de Surveillance	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	275561 (1 / 275 560)
Pierre MARTIN	Vice- Président	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	96 015 (30 / 95 985)
Jean-Marie RIFFARD	Membre du Conseil de Surveillance	16/03/1998	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	75 213 (30 / 75 183)
DIRECTOIRE	Fonction	Date de première nomination	Date de fin de mandat	Nb d'actions détenues à la date du 31/12/11
Damien MILLET	Président du Directoire	09/12/2002	25/10/2012	361 643 (4500 / 357 143)
Valérie CHOPINET	Membre du Directoire	19/12/2006	25/10/2012	35 905 (2000 / 33 905)

Tous les actionnaires significatifs sont représentés au conseil de surveillance de MILLET INNOVATION ou à l'assemblée de la SAS HMM qui la contrôle.

5.7 LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Nom	Autres mandats	Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années	Autres fonctions principales exercées actuellement
Jean-Claude MILLET	OEROE SARL – gérant HEPHAISTOS SARL - gérant Gérant de SCI	EIDOS SA – Président du Conseil de Surveillance	Néant
Pierre MARTIN	CORIMA SA – Président du Conseil de Surveillance	EIDOS SA – Vice-Président du Conseil de Surveillance CORIMA Modelage SA - Administrateur	Néant
Jean-Marie RIFFARD	CORIMA Modelage SA – Administrateur CORIMA Cycles SA – Membre du Conseil de Surveillance		Néant
Damien MILLET	HOLDING MANAGERS ET MILLET – Président de la SAS	EIDOS SA – Président du Directoire	Néant
Valérie CHOPINET	néant	EIDOS SA – Membre du Directoire	Néant

La société EIDOS SA a été dissoute sans liquidation à effet au 31/12/2010 par Transmission Universelle de Patrimoine à la SAS HOLDING MANAGERS ET MILLET, son actionnaire unique.

5.8 ACTIONNARIAT SALARIE

En 2006, une augmentation de capital réservée aux salariés avait été réalisée à l'occasion de l'augmentation de capital pour l'entrée sur le marché ALTERNEXT.

Cette opération avait permis d'attribuer aux salariés 21 780 actions, soit 1.16 % du capital.

Une opération d'attribution gratuite d'action a permis la création au total de 12 350 actions à destination des salariés et mandataires sociaux.

5.9 ACTIONNARIAT

L'évolution de l'actionnariat de la société au cours des 3 dernières années s'établit de la façon suivante :

Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social	2009	2010	2011
EIDOS SA - holding d'animation	77%	0%	0%
HEPHAISTOS Sarl		6%	6%
HOLDING MANAGERS ET MILLET SAS - Holding d'animation	4%	62%	62%

5.10 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (LOI LME)

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

	au 31/12/2010	au 31/12/2011
0-30 jours	410.8 K€	722.7 K€
30-60 jours	133.7 K€	83.1 K€
60 – 90 jours	71.5 K€	83.8 K€
Plus de 90 jours	87.6 K€	148.2 K€

N.B : les dettes à plus de 90 jours concernent les contrats de licence en cours : en contrepartie de la valorisation du contrat à l'actif sur la base des redevances futures, ces dernières sont portées en dettes sur immobilisations.

5.11 TABLEAU DE SUIVI DES DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les délégations de pouvoir au Directoire qui ont pu être décidées par l'Assemblée des actionnaires au cours des années antérieures sont caduques. Aucune délégation en matière d'augmentation de capital ne fait donc l'objet d'un suivi.

5.12 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES – REPARTITION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Historique de la distribution de dividende au cours des 3 exercices précédents : les dividendes indiqués sont ceux qui ont été versés en n+1 au titre des résultats des exercices mentionnés

Exercice clos le 31/12/08	0 €
Exercice clos le 31/12/09	739 112.40 €
Exercice clos le 31/12/10	1 134 889 €

Les versements de dividendes intervenus au titre des exercices 2009 et 2010 ont été déclarés éligibles à l'abattement fiscal de 40%.

En application de l'article L.232-7 du code de commerce, il est fait mention de la répartition et de l'affectation des sommes distribuables :

Postes de réserves inscrites au bilan	Total des réserves	Réserves indisponibles par nature	contrepartie des actions propres	Réserves distribuables	Bénéfice de l'exercice
Prime d'émission	3 672 869			3 672 869	
Réserve légale	118 360	118 360			
Réserves réglementées	62 606		62 606		
Report à nouveau bénéficiaire	1 838 228			1 838 228	
Total	5 692 063	118 360	62 606	5 511 097	1 473 291
Montant des frais non amortis					
Frais d'établissement				86 015	
Frais de recherche et de développement				952 649	
Total des frais non amortis				1 038 664	
Bénéfice distribuable				5 945 724	



PARTIE III

RAPPORT RELATIF AUX OPERATIONS SUR TITRES

6 OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES

Déclaration des opérations réalisées sur les titres de la société

établie conformément à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier

alinéa de l'article L.621,18,2 du code monétaire et financier	Identification du déclarant			instrument financier	nature de l'opération	Détail de l'opération			
	Nom et prénom	fonctions exercées au sein de la société	personne liée, nom, prénom et fonction exercée			date	lieu	prix unitaire	montant total
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	08/12/2011	Loriol sur Drôme	7,44	7 444,00
c	HEPHAISTOS SARL		personne morale liée à M. Jean-Claude Millet, Président du conseil de Surveillance	action	acquisition	21/12/2011	Loriol sur Drôme	7,38	7 380,00

sont visés

- au a) les membres du Conseil de surveillance, les membres du Directoire
- au b) toutes personnes qui a au sein de la société le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant son évolution ou sa stratégie, et a d'autre part un accès régulier à des informations privilégiées
- au c) des personnes ayant des liens personnels étroits avec des personnes citées au a) et/ou au b)

7 TABLEAU DE SUIVI DES OPERATIONS DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES TITRES

Par délibération en date du 25 juin 2010, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Directoire à acquérir ou faire acquérir des actions de la société dans les conditions suivantes :

1. Montant maximum consacré au programme de rachat : 150 000 euros
2. Prix maximum des actions : 15 euros par actions
3. quotité maximum : 10 % des actions composant le capital de la société
4. Motifs du programme de rachat :
 - i. l'animation du marché du titre de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI), reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, et conclu avec un prestataire de services d'investissement (PSI)
 - ii. l'attribution ou la cession d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées (y compris les filiales étrangères), dans les conditions et selon les modalités prévues par les articles L.225-197-1 à L.225-197-3 et L.225-208 du Code de commerce, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, ou par voie d'attribution gratuites d'actions, ou dans le cadre de tout plan d'épargne d'entreprise existant au sein du Groupe.
5. Durée de validité de l'autorisation : 18 mois

Conformément aux termes du règlement AMF, le Directoire rend compte au présent rapport de l'utilisation de la délégation.

Sur délibération du Directoire, en date du 21 juillet 2010 :

1. l'intermédiaire choisi pour assurer l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité est la société ARKEON Finance,
2. les moyens suivants ont été affectés au programme de rachat : 70 000 euros, dont 50 000 environ en actions, et 20 000 euros en espèces.

Les opérations intervenues dans le cadre du contrat de liquidité sont déclarées mensuellement à l'AMF, et la déclaration est mise à disposition sur le site internet de la société.

Date du début du programme de rachat de titres		01/11/2010
Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au début du programme		1 895 160
Capital autodétenu de manière directe et indirecte au début du programme	en titres	7 500
	en %	0,40%
Solde précédent (dernier rapport) :	31/12/2010	9 457
Nombre de titres achetés sur la période :		4 117
Nombre de titres vendus sur la période :		9 169
Nombre de titres transférés sur la période :		0
Nombre de titres annulés sur la période :		0
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants		0
Solde à la date du présent rapport :	31/12/2011	4 405
Nombre de titres achetés depuis le début du programme :		7 140
Nombre de titres vendus depuis le début du programme :		10 235
Nombre de titres transférés depuis le début du programme :		0
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois :		0
Valeur comptable du portefeuille		30 406 €
Valeur de marché du portefeuille		32 121 €
Liquidités mises à disposition de l'intermédiaire financier pour les besoins du contrat		
au début du programme		19 225 €
Solde précédent (dernier rapport) :	31/12/2010	6 467 €
Solde à la date d'établissement du rapport	31/12/2011	44 151 €

8 OPERATIONS REALISEES AU TITRE DU DISPOSITIF DES « ACTIONS GRATUITES »

L'assemblée des actionnaires avait accordé une délégation de pouvoir au Directoire pour la mise en œuvre de ce dispositif. Au cours de l'exercice 2006, 11 400 actions ont été attribuées à des membres du personnel et mandataires sociaux. Au cours de l'exercice 2007, 950 actions ont été attribuées à des membres du personnel.

Le plan d'attribution, conforme aux dispositions légales en vigueur, prévoit une période d'acquisition de 2 ans à compter de la date de la décision d'attribution, et une période de conservation de 3 ans.

La délégation de pouvoir au Directoire est caduque, aucune autre opération que celles mentionnées ci-dessus n'interviendra.

9 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Le capital de MILLET INNOVATION est réparti au 31/12/2011 de la façon suivante :

HMM, Holding Managers et Millet SAS, holding de transmission familiale et managériale détenue majoritairement par la famille MILLET	61.89 %
Actionnaires historiques	18.40 %
Salariés et dirigeants en détention directe au nominatif	0.72 %
Salariés par l'intermédiaire du Plan d'Epargne Entreprise	1.05 %
Flottant	16.07 %
Auto-détention (contrat de liquidité)	0.23 %

Les actionnaires dits « historiques » sont pour l'essentiel les ressortissants des deux groupes familiaux fondateurs. Ils sont liés au holding HMM par un pacte d'associé régissant les conditions de cession de leurs titres.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

Une délégation a été accordée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 juin 2010 sur un programme de rachat d'actions de nature à permettre à Millet Innovation d'assurer l'animation du marché et/ou à acheter des actions en vue de les attribuer à ses salariés et/ou mandataires sociaux. Ce programme est détaillé dans la partie 5.10 du présent rapport.

Aucune restriction statutaire n'a été apportée à l'exercice des droits de vote.



PARTIE IV

DECLARATION

Nous soussignés
Damien MILLET, Président du Directoire,
Valérie CHOPINET, membre du Directoire

Déclarons,

Qu'à notre connaissance et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'émetteur, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Fait à Loriol sur Drôme,

Monsieur Damien MILLET
Président du Directoire

Madame Valérie CHOPINET
Membre du Directoire